

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC**

18 mai 2016

Lors de la séance des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi dix-huitième jour du mois de mai deux mille seize (18-05-2016) à compter de vingt heures (20 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire de maire d'Hérouxville;
- Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et préfet suppléant;
- Monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite;
- Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives;
- Monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles;
- Monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle;
- Madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet; Monsieur Claude Beaulieu, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 20 h.

- Adopté à l'unanimité -

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Re 16-05-77

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle, et il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

- Ouverture de la séance;
- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2016;
- Adoption des comptes à payer;
- Présentation des rapports financiers 2015, présence de Madame Joëlle Désaulniers, ca :
  - a) Dépôt du rapport financier 2015 de la MRC de Mékinac;
  - b) Dépôt du rapport financier 2015 des Territoires non organisés de la MRC de Mékinac;

- Correspondance;
- Demande de commandite :
  - a) Défi têtes rasées LEUCAN;
  - b) Fondation québécoise du Cancer (Mauricie);
- Programme d'aide au développement forestier (PADF) – Budget d'opération 2016-2017;
- Approbation de réglementation d'urbanisme : règlement modifiant le règlement de zonage 2016-530 de Lac-aux-Sables;
- Approbation de réglementation d'urbanisme : règlement modifiant le règlement de zonage 203-2016 de Hérouxville;
- Approbation de réglementation d'urbanisme : règlement modifiant le plan d'urbanisme 388-2016 et le règlement modifiant le règlement de zonage 389-2016 de la Saint-Tite
- Acquisition de photographies aériennes du territoire avec les autres territoires de la Mauricie;
- ZEC Chapeau de paille : demande de financement pour la voirie 2016;
- Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État : projets déposés le 30 mars 2016;
  
- Varia :
  - a) Appel d'offre en assurance collective;
  - b) Locaux CLD-déménagement;
  - c) Quote-part-développement économique
- Questions de l'assemblée;
- Levée de l'Assemblée

- Adopté à l'unanimité -

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 AVRIL 2016**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 20 avril 2016 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Re 16-05-78

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2016.

- Adopté à l'unanimité -

## **ADOPTION DES COMPTES**

Deux listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

### **1<sup>re</sup> liste**

#### **M.R.C. DE MÉKINAC**

**Rémunération des employés (es) (4 semaines)** 61 692.86

**Déplacement des employés (es)** 2 109.83

#### **Fournisseurs de biens et services**

Telus	165.85
Telus mobilité	119.92
Xittel (téléphone)	681.20
Xittel (internet)	517.39
Le Groupe Pages Jaunes	47.14
RREMQ	8 900.21
Croix Bleue Médavie	8 639.42
MRC des Chenaux (honoraires rénovation maison)	1 611.52
Monsieur Marcel Perron et Sylvie Champagne	1 168.69
Entreprises de distribution Denis Samson	76.00
Servitec inc. - contrat mensuel	6 674.93
Fournitures e bureau Denis	381.35
Microgest informatique (contrat d'entretien)	1 147.24
Fonds de l'information foncière	136.00
Syndicat des employés	589.93
RGMRM (fosses septiques, enfouissement)	38 586.58
Distribution Vithemon	72.00
CARRA	85.43
Hydro-Québec	1 078.38
Xérox Canada	183.97
Brûlerie Mékinoise	21.50
CDC Mékinac	40.00
Chez Jacob	202.07
Corp. Transport adapté (avance)	30 000.00
Ville de Trois-Rivières (PDAAM)	35 000.00
URLS de la Mauricie	1 000.00
PG Solutions	316.18
Digital Postage-on-call (timbres)	1 724.63
Ville de St-Tite	205.96
FQM (assemblée des MRC)	402.42
<u>Visa</u>	
Frais de déplacement	583.77

Location satellite	36.70
Registre foncier	3.00

Total fournisseurs : 140 399.38

**Fonds de développement du territoire et Pacte rural**

Chambre de Commerce de Mékinac (FDT)	6 400.00
Club Lavi-eau-Champ	11 065.00

Total FDT et PR : 17 465.00

**Gestion des baux de villégiature**

Désaulniers, Gélinas, Lanouette	2 874.38
Groupe Harnois	67.51

Total baux : 2 941.89

**Cour municipale**

Denis Carpentier	100.00
Constats payés en double	324.00

Total cour municipale : 424.00

Grand total : 225 032.96

**PARC INDUSTRIEL RÉGIONAL**

Hydro-Québec	13.94
--------------	-------

Total : 13.94

**TNO DE MÉKINAC**

ADMQ (congrès)	578.32
Ministre des Finances (permis)	1 703.57

Total : 2 281.89

## 2<sup>e</sup> liste

### MRC DE MÉKINAC

**Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois)** 789.43

**Rémunération des maires** 6 365.51

#### **Fournisseurs de biens et services**

Chambres de commerce de Mékinac	400.00
CLD Mékinac (Q-P)	37 333.00
Entreprises de distribution Denis Samson	126.47
Servitech (modernisation)	1 169.81
Festival western St-Tite (loge)	2 063.80
Fédération québécoise des municipalités	402.42
HP Terrassement	60.37
RGMRM (Q-P)	27 741.89
Savonnerie B-L	145.95
Vidéo R.S.	13.79
Xérox Canada Ltée	704.08
Boulangerie Germain	220.01
Jimmy Marcouiller (frais de déplacement)	104.64

Total fournisseurs : 70 486.23

#### **FDT**

OJA Volteface 10 000.00

Total FDT : 10 000.00

#### **Programme de rénovation**

P-1028425 - Notre-Dame de Montauban 16 000.00

Total FDT : 16 000.00

#### **Cour municipale**

Remboursement d'amendes :

Ministre des Finances 19 421.00

Municipalité de Saint-Adelphe 1 107.00

Municipalité de Grandes-Piles 489.50

Municipalité de Hérouxville	3 469.78
Municipalité de Lac-aux-Sables	1 211.50
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	980.00
Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac	175.00
Municipalité de Saint-Séverin	861.00
Municipalité de Sainte-Thècle	514.00
Villde de Saint-Tite	11 326.50
Municipalité de Trois-Rives	90.00
TNO de Mékinac	2 463.00
SAAQ	83.76
BAVAC	2 945.00

Total cour municipale : 45 137.04

Grand total : 148 778.21

### **TNO DE MÉKINAC**

ADMQ (congrès)	578.32
Tourisme Mauricie (Route des rivières)	1 210.00

Total : 1 788.32

Je, soussigné, Claude Beaulieu, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 18 mai 2016.

Claude Beaulieu  
Secrétaire-trésorier

Re 16-05-79

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par monsieur André Léveill , maire de Saint-Tite, et il est r solu d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 18 mai 2016 totalisant 373811.17 \$ pour la MRC, 13.94 \$ pour le parc industriel r gional et 4070,21 \$ pour les TNO.

- Adopt    l'unanimit  -

**PRÉSENTATION DES RAPPORTS FINANCIERS 2015, PRÉSENCE DE MADAME JOËLLE DÉSAULNIERS, CA**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015 DE LA MRC DE MÉKINAC**

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac doit remettre au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, un rapport financier consolidé avec les organismes qu'elle contrôle, soit le CLD Mékinac et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a adopté ses états financiers;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration du CLD Mékinac a adopté ses états financiers;

CONSIDÉRANT que Madame Joëlle Desaulniers, c.a., a présenté le rapport financier consolidé de la MRC.

Re 16-05-80

EN CONSÉQUENCE, monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe, et il est résolu d'adopter le rapport financier consolidé 2015 pour la MRC de Mékinac présenté ce jour, par madame Joëlle Désaulniers, c.a., auditeur, ainsi que les états financiers s'y rapportant.

- Adopté à l'unanimité -

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2015 DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE MÉKINAC**

Madame Joëlle Désaulniers, c.a., présente le rapport financier des Territoires non organisés (T.N.O.) de la MRC.

Re 16-05-81

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives, propose, appuyé par Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, et il est résolu d'adopter le rapport financier 2015 pour les T.N.O. de la MRC de Mékinac présenté ce jour, par madame Joëlle Désaulniers, c.a., auditeur, ainsi que les états financiers s'y rapportant.

- Adopté à l'unanimité -

**CORRESPONDANCE**

Le secrétaire-trésorier fait la lecture de la correspondance suivante :

- Madame Carole Gaudet, directrice régionale au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous informe du premier versement au montant de 240 407 \$ dans le cadre du FDT;
- Madame Françoise Bouchard du ministère de l'Énergie et des ressources naturelles, nous informe d'un jugement récent de la Cour

suprême sur le traitement des dossiers métis et qu'en tant que délégué en matière de gestion foncière, nous devons traiter ces dossiers de la même façon qu'avant et de référer les demandeurs qui revendiquent le statut métis au Secrétariat des affaires autochtones;

- Résolution 2016-04-285 de la MRC de Chénouan concernant la fin de l'entente avec notre MRC pour les programmes de l'amélioration de l'habitat offerts par la Société d'habitation du Québec;
- Courriel de la FQM (Bulletin spécial) en date du 25 avril 2016, annonçant le maintien du programme RénoRégion.

### **DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Re 16-05-82

Monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, et il est résolu d'autoriser le dépôt de la correspondance.

- Adopté à l'unanimité -

### **DEMANDES DE COMMANDITES**

CONSIDÉRANT les demandes de dons et commandites de Défis Têtes Rasées LEUCAN et de la Fondation Québécoise du Cancer (Mauricie);

Re 16-05-83

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu d'octroyer la somme de 100 \$ pour Défis Têtes Rasées LEUCAN et 150 \$ pour la Fondation Québécoise du Cancer (Mauricie).

- Adopté à l'unanimité -

### **PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT FORESTIER (PAF) – BUDGET D'OPÉRATION 2016-2017**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### **AVIS DE CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE LAC-AUX-SABLES**

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-aux-Sables a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) le règlement suivant :

- Règlement 2016-530 modifiant le règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 16-05-84

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, propose, appuyé par monsieur André Léveillée, maire de Saint-Tite et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve le règlement suivant :

- Règlement 2016-530 modifiant le règlement de zonage;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

### **AVIS DE CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE HÉROUXVILLE**

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Hérouxville a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) le règlement suivant :

- Règlement 203-2016 modifiant le règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 16-05-85

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de Saint-Séverin, propose, appuyé par monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve le règlement suivant :

- Règlement 203-2016 modifiant le règlement de zonage;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

### **AVIS DE CONFORMITÉ – VILLE DE SAINT-TITE**

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Tite a transmis à la MRC, pour approbation, tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) les règlements suivants :

- Règlement 388-2016 modifiant le plan d'urbanisme;
- Règlement 389-2016 modifiant le règlement de zonage;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 109.7 et 137.3 de la LAU, la MRC doit les approuver s'ils sont conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

Re 16-05-86

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac, propose, appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite et il est résolu que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve les règlements suivants :

- Règlement 388-2016 modifiant le plan d'urbanisme;
- Règlement 389-2016 modifiant le règlement de zonage;

et autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Claude Beaulieu, à délivrer un certificat de conformité.

- Adopté à l'unanimité -

### **ACQUISITION DE PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES DU TERRITOIRE AVEC LES AUTRES TERRITOIRES DE LA MAURICIE**

CONSIDÉRANT que les 6 territoires de la Mauricie se concertent pour faire l'acquisition de photographies aériennes du territoire en collaboration avec le MAMOT et autres ministères et organismes;

CONSIDÉRANT que cet outil est essentiel pour les travaux d'aménagement du territoire;

Re 16-05-87

EN CONSÉQUENCE, monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables propose, appuyé par monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban et il est résolu d'autoriser l'acquisition de photos aériennes par la MRC de Mékinac au coût de 1000 \$, affectés au fonds Villégiatures.

- Adopté à l'unanimité -

### **ZEC CHAPEAU DE PAILLE : DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA VOIRIE 2016**

CONSIDÉRANT que les représentants de la Zec Chapeau de Paille nous indiquent qu'ils désirent investir plus de 102 000 \$ dans la voirie, située à l'ouest du St-Maurice, dans les TNO Mékinac, au cours de la saison 2016 et ce pour :

- Changements de différents ponceaux (11 000\$);
- Réfection de certaines côtes, canalisation et ajout de gravier (32 000\$);
- Amélioration de visibilité dans certaines courbes (6 000\$);
- Panneaux de signalisation (4 000\$);
- Ajout de gravier (43 000\$);

CONSIDÉRANT que la Zec Chapeau de Paille constitue le secteur le plus achalandé des TNO de Mékinac;

Re 16-05-88

EN CONSÉQUENCE, monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives propose, appuyé par monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables et il est résolu par le Conseil de la MRC de Mékinac de participer pour un montant de 25 000 \$ pour les divers travaux de voirie dans le secteur Chapeau de Paille pour la saison 2016.

- Adopté à l'unanimité -

**PROGRAMME D'AIDE AUX VILLÉGIATEURS SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT (PAV) : PROJETS DÉPOSÉS LE 30 MARS 2016**

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Mékinac a adopté une politique d'investissement dans le cadre du PAV-2016;

CONSIDÉRANT que les sommes dévolues par secteur et les demandes déposées au 30 mars 2016;

Re 16-05-89

EN CONSÉQUENCE, monsieur Guy Dessureault, maire de Saint-Roch-de-Mékinac propose, appuyé par monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles et il est résolu d'autoriser le financement des projets suivants, tel que recommandés par le coordonnateur à l'aménagement du territoire, monsieur Louis Filteau :

<b>PROGRAMME D'AIDE AUX VILLÉGIATEURS SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT</b>								
<b>PROJETS DÉPOSÉS</b>								
numéro	promoteur	description	coût total	contribution Autres programmes	contribution du promoteur	aide demandée	aide accordée	remarques
PAV-2016-01	Trois-Rives	Amélioration des chemins Lac aux-Sleighs et Lemère; Lac Mékinac; Lac-aux Loutres; Lac du Missionnaire	70 248 \$		35 248 \$	35 000 \$	<b>35 000 \$</b>	
PAV-2016-02	Ste-Thècle	Amélioration du chemin du Lac Vlimeux	20 852 \$		10 852 \$	10 000 \$	<b>15 000 \$</b>	
PAV-2016-03	Ste-Thècle	Ponceau sur chemins des Cèdres et des Érables(lac du Jésuite)	12 810 \$		6 405 \$	6 405		
PAV-2016-04	Lac-aux-Sables	Amélioration des chemins Tawachiche-est et Tawachiche ouest	28 750 \$		15 750 \$	13 000 \$	<b>13 000 \$</b>	
PAV-2016-05	Aire nature Grandes-Piles	Construction d'un pavillon douche au camping du Lac Clair	13 084 \$	1 000 \$	7 500 \$	4 584 \$	<b>4 000 \$</b>	
PAV-2016-	Notre-	Amélioration du	11 129 \$		6 129 \$	5 000 \$	<b>5 000 \$</b>	

06	Dame-de-Montauban	chemin du Lac des Trois-Camps						
PAV-2016-07	ZEC chapeau de Paille	Amélioration de la route 5 et 33	42 833 \$	32 116 \$	10 717 \$	Selon la réponse des autres		Le programme PADF accordera 3 000 \$
PAV-2016-08	ZEC Chapeau de Paille	Création de deux camping et d'une station de vidange	156 427 \$	62 571 \$	46 928 \$	46 928	<b>65 000 \$</b>	Autres programmes étant le PONT et les TNO (Recommandation = 0\$) Coût des 3 fosses septiques = 65 200 \$
PAV-2016-09	ZEC Gros-Brochet	Création d'un camping au lac de la Baie	27 660 \$		13 830 \$ \$	13 830 \$	<b>13 830 \$</b>	
PAV-2016-10	St-Roch-de-Mékinac	Amélioration du chemin du lac Vlimeux	22 000 \$		11 000 \$	11 000 \$	<b>11 000 \$</b>	

Et autoriser monsieur Claude Beaulieu, directeur général, à signer les ententes de financement requises avec chacun des promoteurs.

- Adopté à l'unanimité -

### **APPEL D'OFFRE EN ASSURANCE COLLECTIVE**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public doit être lancé pour un contrat débutant le 1er octobre 2016 avec une clause de renouvellement pour une ou plusieurs périodes qui ajoutées à la première période d'un an n'excède pas cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT que les résolutions adoptées par les municipalités participantes de la région de La Mauricie, concernant l'appel d'offres pour le prochain contrat d'assurance collective, délèguent à la MRC de Mékinac d'agir en leurs noms concernant ledit appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'un cahier des charges a été élaboré par ASQ CONSULTANT, cabinet en avantages sociaux et M. Pierre Piché, conseiller en assurance et rentes collectives, avec la collaboration étroite des représentants de chacune des municipalités participantes;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a proposé d'agir au nom de toutes les municipalités participantes de la région de Mauricie pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les articles 14.3 et 14.4 du *Code municipal du Québec*;

Re 16-05-90

EN CONSÉQUENCE, madame Julie Trépanier, mairesse de St-Séverin propose, appuyé par monsieur Alain Vallée, maire de Ste-Thècle et il est résolu :

- Que la MRC de Mékinac accepte d'agir au nom de toutes les municipalités participantes de la région de la Mauricie pour le

processus d'appel d'offres et de réception des soumissions concernant le prochain contrat d'assurance collective;

- Que l'appel d'offres pour le prochain contrat d'assurance collective soit publié dans le journal local et que les frais de publication soient payés par le cabinet ASQ Consultant en avantages sociaux;
- Que les soumissions scellées soient reçues au bureau de la MRC de Mékinac avant 11 h le **21 juin 2016** et l'ouverture publique de celles-ci se fera également au bureau de la MRC de Mékinac.

- Adopté à l'unanimité -

### **LOCAUX CLD-DÉMÉNAGEMENT**

CONSIDÉRANT que des locaux sont disponibles au centre administratif de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que l'équipe du CLD aurait avantage à s'installer au centre administratif de la MRC;

Re 16-05-91

EN CONSÉQUENCE, monsieur Alain Vallée, maire de Sainte-Thècle propose, appuyé par monsieur Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives et il est résolu de rapatrier les effectifs du CLD au centre administratif de la MRC de Mékinac.

À cet effet, Monsieur Jean-Claude Tessier, maire de Lac-aux-Sables, propose un amendement à cette résolution et appuyé par monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite :

Que le Conseil des maires prenne une décision sur le sujet à la suite d'une rencontre officielle entre les représentants de la MRC et ceux de Desjardins, tel que stipulé à la résolution 16-03-20

- Adopté à l'unanimité -

### **QUOTE-PART-DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Le maire de Ste-Thècle, monsieur Alain Vallée, avise que la municipalité de Ste-Thècle évalue la possibilité de ne plus payer sa quote-part pour le développement économique;

Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire de Notre-Dame-de-Montauban, mentionne que le dossier du CLD était réglé et qu'il souhaite un meilleur esprit d'équipe entre les maires de Mékinac.

### **QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Yvan Hamelin, invite les membres du Conseil au souper Homard au club de Golf St-Rémi, le 11 juin prochain.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Re 16-05-92

Monsieur André Léveillé, maire de Saint-Tite, propose, appuyé par monsieur Daniel Petit, maire de Grandes-Piles, et il est résolu de lever la séance.

- Adopté à l'unanimité -

---

Préfet

---

Secrétaire-trésorier